



THE CANADIAN
BAR ASSOCIATION
L'ASSOCIATION DU
BARREAU CANADIEN



CPA

CHARTERED
PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS
CANADA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
CANADA

Comité mixte sur la fiscalité
de l'Association du Barreau canadien et
de Comptables professionnels agréés du Canada

Comptables professionnels agréés du Canada, 277 rue Wellington Ouest, Toronto (Ontario) M5V 3H2
L'Association du Barreau canadien, 865 avenue Carling, bureau 500, Ottawa (Ontario) K1S 5S8

Le 2 juin 2017

M. Brian Ernewein
Directeur général, Direction de la politique de l'impôt
Ministère des Finances du Canada
90, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Objet : Règles encadrant la déduction accordée aux petites entreprises de l'article 125 de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada – Suivi de notre réunion avec l'Agence du revenu du Canada

Monsieur,

Nous avons rencontré récemment des hauts fonctionnaires de l'Agence du revenu du Canada (ARC) afin de passer en revue un mémoire présenté par le Comité mixte, dans lequel on demande des explications au sujet de l'application que compte faire l'ARC de l'article 125 modifié selon les propositions du budget fédéral de 2016.

La réunion a été extrêmement fructueuse, et l'ARC a convenu que le libellé des modifications devait bel et bien être interprété comme l'indiquait le mémoire. L'ARC a proposé que les questions soulevées soient soumises au ministère des Finances, le libellé ne semblant pas se prêter à d'autres interprétations. Nous vous saurions donc gré de vous pencher sur les questions soulevées dans le mémoire, dont vous trouverez un exemplaire ci-joint (en anglais).

Bien que nous sachions que des propositions législatives visant les coopératives agricoles et de pêche ont été déposées le mois dernier, nous sommes d'avis que les modifications qu'elles contiennent ont une portée trop limitée puisqu'il existe des coopératives dans d'autres secteurs que ceux de l'agriculture et de la pêche.

Nous espérons que vous trouverez nos commentaires utiles. Nous serons heureux d'en discuter avec vous au moment qui vous conviendra.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Kim G. C. Moody
Président, Comité sur la fiscalité
Comptables professionnels agréés du Canada

K.A. Siobhan Monaghan
Présidente, Section du droit fiscal
Association du Barreau canadien

- c. c. : Andrew Marsland, sous-ministre adjoint principal, Direction de la politique de l'impôt, ministère des Finances du Canada
Randy Hewlett, directeur général, Direction des décisions en impôt, Agence du revenu du Canada
Stéphane Prud'homme, directeur, Direction des décisions en impôt, Agence du revenu du Canada
Gabe Hayos, vice-président, Fiscalité, CPA Canada